

**45ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(22 janvier – 2 février 2024)**

**Sénégal**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le 22 janvier 2024

(1 minute)

Monsieur le Président,

La France souhaite la bienvenue à la délégation du Sénégal et la remercie pour son rapport. Elle note avec satisfaction la tenue prochaine des élections présidentielles et les efforts du gouvernement sénégalais pour faire progresser les droits des femmes.

La France formule les recommandations suivantes :

1/ Ratifier le Deuxième Protocole facultatif, visant à abolir la **peine de mort**.

2/ Prendre les mesures nécessaires pour assurer la conformité du Comité sénégalais des Droits de l’Homme avec les **Principes de Paris**.

3/ Faire de la lutte contre la **traite sexuelle** et le **travail forcé des enfants** une priorité nationale.

4/ Envisager de relever **l’âge légal du mariage des filles à 18 ans** conformément à la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes *[ndlr : que le Sénégal a ratifié en 1985]*.

5/ Lutter contre les discriminations fondées sur **l’orientation sexuelle**.

Je vous remercie M. le Président./.

[ mots]